

La Cour-de-Bouée (3)

Au siècle des Lumières

Le XVIII^e siècle a vu l'écllosion d'idées nouvelles : c'est « le siècle des Lumières ». Plusieurs des seigneurs et habitants de la Cour-de-Bouée à cette époque ont participé à ce mouvement, notamment Jean Senant, soucieux d'une meilleure exploitation des marais, le comte de Catuëlan, traducteur de Shakespeare, et les Monti, dont l'un a participé à l'expédition autour du monde de La Pérouse.

Louis-Joseph Madaïllan de Lesparre

Lorsque Léa Du Boisguiheneuc mourut sur sa terre de la Cour-de-Bouée en 1716, son héritière naturelle était sa sœur Suzanne, mais, par son testament, elle avait attribué la jouissance de ses biens pendant neuf ans à ses neveu et nièce, Louis-Joseph et Esther de Madaïllan de Lesparre, enfants de Suzanne. Celle-ci mourut en 1720. Louis-Joseph de Madaïllan a séjourné fréquemment à Bouée et il a dû y entreprendre des travaux. En effet, un acte concernant la chapellenie Saint-Pierre du Goust nous apprend qu'en avril 1719, un charpentier et un maître maçon demeurant habituellement en la ville de Craon, travaillaient à la maison seigneuriale de la Cour-de-Bouée. L'appel à ces artisans lointains s'explique probablement par le fait que les parents de Louis-Joseph de Madaïllan habitaient Athée, près de Craon. Quelques temps auparavant, le 8 février 1719, ce seigneur avait assisté à la bénédiction de sa chapelle dédiée à Saint-Louis, bénédiction qui avait été donnée par le recteur de Saint-Etienne-de-Montluc. Il suivait une carrière militaire, il était enseigne de la compagnie des gendarmes du roi, une compagnie de cavaliers. Il avait épousé en 1718 Julie Béchameil de Nointel, richement dotée, dont le père avait été intendant de Bretagne de 1691 à 1705 et dont le grand-père, fin gastronome, a donné son nom à une sauce réputée.

Jusqu'en 1725, les séjours épisodiques à Bouée du comte de Madaïllan sont attestés par sa présence à des cérémonies telles un mariage dans la chapelle de la Cour-de-Bouée ou le baptême d'un enfant d'un de ses domestiques dont sa sœur Esther est la marraine. Mais, il vendit sa seigneurie de la Cour-de-Bouée en 1725 et fit l'acquisition du marquisat de Montataire, en Beauvaisis.

Jean Senant

L'acquéreur était un financier, Jean Senant, qui s'était enrichi en prenant à ferme la perception d'impôts tels que les *devoirs*, impôts sur les boissons alcoolisées en Bretagne. Originaire du Maine, il habitait ordinairement Nantes. L'année même où il achetait la Cour-de-Bouée, il faisait l'acquisition d'un office de *notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances*, pour 70 800 livres, somme considérable, mais cet office, qui était une sinécure, conférait la noblesse.

Jean Senant et sa famille firent quelques séjours à Bouée. Deux de ses enfants sont parrain et marraine de la fille d'un métayer en 1729, sa femme est marraine du fils du meunier du moulin de la Cour-de-Bouée à Haut-Chemin, en 1731.

A cette époque, les marais étaient vagues, c'est-à-dire non clos. Ils appartenaient aux seigneurs des fiefs dans les limites desquels ils se trouvaient et l'usage en était laissé aux vassaux qui pouvaient y faire pâturer leurs bestiaux ou y couper de la litière. La très grande majorité s'en accommodait, voire y était très attachée ; certains souhaitaient un mode d'exploitation plus individuel qui permettrait d'en tirer un meilleur parti. C'était le cas de Jean Senant qui présenta une requête au roi pour qu'il lui soit permis de faire dessécher les marais dépendant de la Cour-de-Bouée, autorisation qui lui fut accordée le 2 décembre 1732. Cependant, aucune suite ne fut donnée à ce projet, vraisemblablement en raison des oppositions rencontrées. Jean Senant avait inclus dans sa requête le marais de la Roche, qui ne lui appartenait pas ou qu'en petite partie, puisqu'il dépendait de la baronnie de la Roche-en-Savenay. Il est possible également que les propriétaires des villages tels que Rohars ou le Gué qui disposaient, surtout les premiers, de très vastes communs à leur usage exclusif se soient fortement opposés.

En tant que seigneur de la Cour-de-Bouée, Jean Senant devait acquitter la rente annuelle de 500

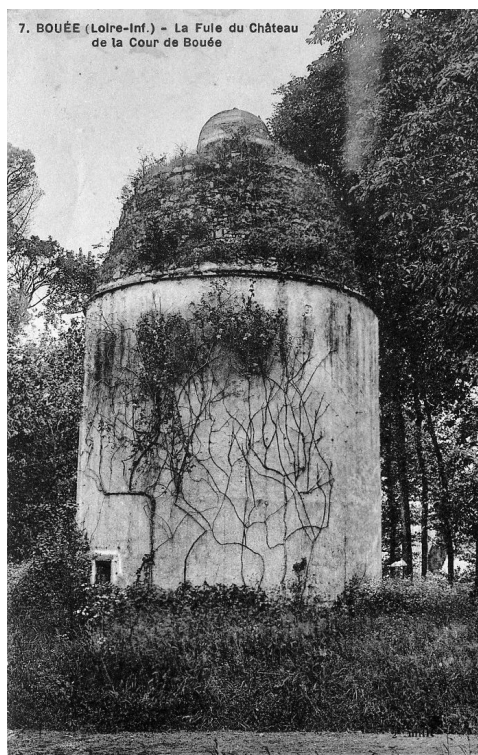
livres fondée en 1716 par Léa Du Boisguiheneuc en faveur des pauvres de Bouée. Il trouva plus commode de léguer une partie de ses biens, des marais salants près de Guérande, pour servir d'assiette à cette rente. Cet arrangement, qui fut agréé par les habitants, fut favorable aux pauvres, car le loyer des marais salants s'accrut sensiblement au fil du temps pendant une longue période.

En 1735, Jean Senant fit l'acquisition de la seigneurie du Châtelier et accroissait ainsi son implantation à Bouée. L'année suivante, le 8 février 1736, son épouse, Françoise-Ursule Morenne, âgée de 45 ans, mourait à Bouée et on l'inhumait le 10 dans la chapelle Sainte-Barbe de l'église, chapelle des seigneurs de la Cour-de-Bouée. Honneur réservé aux personnages les plus importants, le recteur de Savenay, André Le Roux, présida la cérémonie. C'est à Nantes que Jean Senant termina sa vie, le 27 décembre 1737, à l'âge de 62 ans. Il y fut enterré dans l'église du couvent des Minimes, proche de son domicile, mais son cœur fut ramené à Bouée et déposé dans la chapelle Sainte-Barbe, le 2 janvier 1738.

Jacques Célestin Jean François Marie Du Merdy de Catuélan

Un petit-fils de Jean Senant, Jacques Célestin Jean François Marie Du Merdy de Catuélan, fut l'une des personnalités les plus originales parmi les seigneurs de la Cour-de-Bouée. Il est né le 7 décembre 1733 et sa mère, Marie Jeanne Jacquette Ursule Senant, mourut dès le 1^{er} janvier 1734, probablement des suites de ses couches, au château de Catuélan, en la paroisse de Hénon, près de Saint-Brieuc.

Alors que son frère aîné suivit comme leur père une carrière parlementaire, il fut quelques temps militaire, de 1750 à 1757 où il délaissa, alors que son régiment allait être engagé dans la guerre de Sept Ans. Il était beaucoup plus attiré par la vie des salons et habitait Paris, dans le faubourg Saint-Germain. Il se maria en 1765 avec Rose Anne de Cornulier, sœur cadette de l'épouse de son frère aîné. Sur son acte de mariage, il se fait titrer « *comte de la Cour de Bouée* », selon l'habitude bien ancrée de se parer de titres dépourvus de tout fondement ; la Cour-de-Bouée n'était qu'une simple seigneurie. Il semble n'y être jamais venu ou pour de brefs séjours qui n'ont pas laissé de traces.



La fuie ou colombier de la Cour-de-Bouée, un des seuls bâtiments inchangés depuis le XVIII^e siècle.

En 1767, il participa aux états de Bretagne, assemblée délibérante de la province qui était réunie tous les deux ans et où tous les nobles pouvaient siéger. On était en pleine crise entre le pouvoir royal et une grande partie de la noblesse bretonne, très attachée à ses privilèges. Le roi était représenté par le duc d'Aiguillon, commandant en chef de la province ; les débats furent tumultueux. Le duc de La Trémoille, baron de Vitré, président de l'ordre de la noblesse, et 80 gentilshommes dont le seigneur de la Cour-de-Bouée signèrent une protestation favorable au duc d'Aiguillon. Ils furent alors vilipendés par leurs ennemis ; une liste des protestataires remplie de fiel fut publiée sous forme versifiée et on peut y lire :

*La Cour de Boué, dit-on, cornard
Du petit évêque égrillard.*

Catuélan était un familier du duc d'Aiguillon qui le reçut avec son épouse et bien d'autres invités dans son château de Véretz, près de Tours. Selon l'un des participants à ce séjour, « *des chasses, des promenades, des concerts, des whists, des berlans, voilà tout le détail de Véretz* ».

Catuélan fit plusieurs séjours en Angleterre, c'était un *anglomane*, un grand admirateur de ce pays. Il traduisit en français plusieurs pièces de Shakespeare. Il avait aussi le talent de dessiner des jardins à l'anglaise et participa à l'élaboration du jardin anglais du duc de La Trémoille à Attichy, en Picardie. La grande œuvre de sa vie reste sa collaboration à l'édition française du théâtre de Shakespeare, en collaboration avec Le Tourneur et Fontaine-Malherbe. Ils eurent l'honneur de présenter les deux premiers tomes de leur ouvrage au roi et à la famille royale le 14 mars 1776.

Mais, Catuélan avait accumulé les dettes et il dut vendre sa terre de la Cour-de-Bouée et ses annexes le 14 août 1777 à Claude Louis de Monti. Il vécut encore bien longtemps et mourut à Paris en 1806.